

HOLDING DU 82 AVENUE DE VILLIERS PARIS
S.A.S. au capital de 1.000 euros
Siège Social : 113 rue de L'université - 75007 PARIS
Immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 918 449 877

« Opération CLV – RED BLUE AVENUE DE VILLIERS II – 2 016 353 ,00 euros »

TEXTE DE RÉOLUTION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES OBLIGATAIRES VILLIERS II EN DATE DU 07
NOVEMBRE 2025

PREMIERE RÉOLUTION

CAPITALISATION DES INTERETS ECHUS AU 31 OCTOBRE 2025 ET REPORT IN FINE DU PAIEMENT DES INTERETS

L'Assemblée Générale des Obligataires constate l'absence de paiement des intérêts échus au 31 Octobre 2025 et prend acte de l'accord intervenu entre la Société et le Représentant de la Masse pour capitaliser le montant desdits intérêts (soit la somme de 241 962,36 €) portant ainsi le montant, servant de base au calcul d'intérêt de l'emprunt obligataire à compter du 1 Novembre 2025, à 2 016 353€. L'Assemblée Générale des Obligataires valide par ailleurs le report des intérêts dus au titre de l'Emprunt Obligataire à la Nouvelle Date de Remboursement.

DEUXIEME RÉOLUTION

POUVOIRS A CONFERER AU REPRESENTANT DE LA MASSE DES OBLIGATAIRES

L'Assemblée Générale des Obligataires donne tous pouvoirs au Représentant de la Masse pour :

- Mettre en place dans la mesure du possible des garanties permettant de sécuriser les marges des opérations affectées au remboursement de l'Emprunt Obligataire.
- Signer tout avenant, faire toute déclaration et effectuer toutes formalités permettant de mettre en œuvre les modifications décidées aux résolutions précédentes et plus généralement, faire le nécessaire.